



HVICTIÈSME

S E R M O N.

R O M A I N S II.

¶ 15. *Leur conscience leur rend pareillement
tesmoignage, & leurs pensees entr'elles s'ac-
cusent ou aussi s'excusent.*



BN l'exhortation precedente nous
auons traitté de la bonne conscienc-
ce : L'ordre requiert que nous vous
parlions maintenant de la mauuai-
se : Qui est vne matiere beaucoup
plus ample, & qui a plus de difficulté. Nous en-
trons en vn champ plein d'espines, & dont on ne
void point de bout. Car quant à l'estenduë du su-
iet, il est certain qu'il ya beaucoup plus de mau-
uaises consciences que de bonnes. Tout ainsi que
d'vn point à vn autre on ne peut tirer qu'vne li-
gne droite, & d'vne ville à vne autre il n'ya
qu'vn droit chemin, mais on peut tirer mille li-
gnes tortues, & plusieurs chemins obliques : ainsi
le chemin de la bonne conscience est simple &
droit, & n'y en a qu'vn : mais les obliquités de la
mauuaise conscience sont infinies. Quant à la
difficulté, il est certain qu'il est beaucoup plus aisé
de con-

de conduire les bonnes consciences, que de corriger les mauvaises. Certainement nous nous estimerions heureux, & nostre travail nous seroit plaisant & facile, si nous estions seulement occupés à former ceux qui nous escoutent à la bonne conscience, sans estre astreints à deschiffier & depeindre les mauvaises. Mais nostre condition est semblable à celle du Prophete Ieremie, lequel Dieu enuoyoit non seulement pour planter & edifier, mais aussi pour arracher & pour-destruire: Car il faut necessairement arracher les chardons & orties deuant que de semer de bonne semence. Et est necessaire de vous représenter la difformité de la mauuaise conscience; & ses diuerses especes, & les effets qui en naissent, afin de vous rendre susceptibles des enseignemens qui forment les hommes à cheminer en integrité & bonne conscience.

Sçachez donc qu'il y a deux sortes de mauuaise conscience. Il y a vne mauuaise conscience qu'on appelle *erronee*, qui suit des mauuaises reigles, & peche par faute d'instruction. Mais il y en a vne peruerse & endurcie, laquelle est en ceux qui cognoissent la verité, & sçauent les bonnes reigles, mais ne veulent pas les ensuiure, & font choses qu'ils sçauent estre mauuaises, & pechent contre leur propre conscience.

Des consciences erronees il y en a deux sortes. Car il y en a qui errent par vne stupidité brutale destituee de toute instruction: mais il y en a d'autres qui sont endurecis & opiniastres, & qui s'arment de raisons contre la verité: ou qui ayans tourné les dos à Dieu, & s'estans renuolés de la

M

vraye religion, pour s'accommoder au monde, s'estudient à trouver à redire en la religion qu'ils ont laissée, & seroyent bien marris de n'y pouuoir trouver aucun mal. Car ils veulent qu'elle soit mauuaise, pour auoir de quoy iustifier leur changement, & mettre leur conscience à repos. Dont aussi Dieu irrité leur enuoye efficace d'abusion, & fait qu'ils croyent à bon escient iusques aux choses les plus absurdes, & lors ils disent qu'ils ont leurs consciences à repos.

A ce grand changement on ne vient que par degrés. Ce qu'ils estimoient mauuais & abominable auant leur reuolte, ils commencent à le trouver tolerable & excusable. De là ils passent plus auant, & ce qu'ils trouuoient excusable, peu apres ils le trouvent bon & louable, & finalement ils viennent iusqu'à l'estimer necessaire; & ont tous ceux qui y contredisent en execration. Car depuis qu'un homme a commencé à rouler par vn precipice, c'est merueille s'il se retient au milieu.

Sur quoy se meut vne difficulté, aſçauoir si vn homme qui a vne conscience erronnee, est obligé à seruir les mouuemens & cor ſails de sa conscience. Pour exemple, si vn homme qui croit fermement la Messe estre bonne & necessaire à salut, & croit que tous ceux qui n'y vont pas sont damnez, si di-je, vn tel homme est obligé d'aller à la Messe. Et semble qu'il y soit obligé. Car feroit-il contre sa conscience? Laisseroit-il vne chose laquelle il croit necessaire à salut, & agreable à Dieu? Mais d'autre part voici des raisons au contraire, & d'autres inconueniens: Car s'il va à la Messe, il se souillera d'idolatrie. Or S. Paul dit que

les idolatres n'heriseront point le royaume des cieus 1. Cor. 6.

Il assistera à vn sacrifice de redemption autre que la mort de Iesus Christ, & que Dieu n'a point institué. Il adorera vn Dieu fait avec cinq paroles. Il assistera à vn service en langue non entendüe, contre la defense expresse de l'Apostre S. Paul en la premiere aux Corinthiens chap. 14. Il ne participera point à la coupe du Sacrement, & ainsi transgressera le commandement du Seigneuë qui a dit, *Bonnez-en touz*. Bref, il n'y a point de chemin plus court à la predication. Que si chacun est obligé à suiure les mouuemens de sa conscience, les iuis qui croyent que Iesus Christ estoit vn seducteur, seront obligés à auoir Iesus Christ en abomination.

La solution que nous pouuons apporter à ceste difficulté est de dire qu'vn tel homme qui croit en sa conscience la Messe estre bonne, quoy qu'il face, soit qu'il y aille, soit qu'il n'y aille pas, est en chemin de perdition. Pourtant deuant que de faire ni l'vn ni l'autre, il doit instruire sa conscience par la parole de Dieu. Apres cela le chois ne sera pas mal-aisé. Car il faut tenir pour chose certaine qu'il n'y a point de conscience erronee qui puisse obliger vn homme à faire ce que Dieu defend en sa parole. Autrement les Payens & les Mahumetans seroyent obligés à suiure la religion laquelle faussement ils croyent estre bonne.

Toutesfois il y a des choses esquelles vn homme est obligé de faire selon sa conscience, combien qu'il erre & iuge mal des choses, ajsçauoit quand ce sont choses indifferentes, & non necess-

faïres à salut. Comme si quelcun estime que c'est vn peché de manger de la chair, il doit s'en abstenir pendant qu'il a ceste persuasion, & cependant tascher à s'instruire & apprendre quelle est la liberté que Iesus Christ nous a donnée en l'usage des viandes.

Mais il y a des mauuaises consciences, qui sont instruites, & qui sçauent ce qui est bon & droit, & cependant font le contraire : dont il arriue que leur conscience les gehenne & leur fait leur procès. Tels sont ceux qui s'estans destourrés de la profession de l'Euangile, cependant gardent en leur cœur la cognoissance de la verité. Dont les vns taschent à se flatter, disans, ie ne laisse pas de seruir Dieu en mon cœur, combien que i'aille à la Messe: ie n'adhere point à cet abus. Car ils craignent plus les hommes que Dieu, & sont honteux de confesser Iesus Christ deuant les hommes. Certainement à cause de cela mesme qu'ils seruent Dieu à couuert, Dieu vn iour les seruira à descouuert. Parmi ceux-là il y en a qui font tout ce qu'ils peuuent pour endormir leur conscience, mais ils ne peuuent, & souuent elle se reueille malgré eux, & leur donne des remors.

Je mets aussi en ce rang les paillards, les larrons, les yurongnes, les rauisseurs, qui sçauent bien que Dieu a defendu toutes ces choses, & neantmoins y continuent, estans enuëloppés des liens de leur propre conuoitise, les vns plus, les autres moins.

Mesmes il y en a quelques vns qui craignent Dieu, desquels la conuoitise s'ement quelque fois

fois si subitement & avec tant d'impetuosité, que la conscience n'a pas le loisir de proposer ses conseils salutaires, dont ils se portent à des actions, desquelles ils sont marris puis apres. Car ceste impetuosité passée, la conscience se reueille, & fait au pecheur des reproches & accusations. Tout ainsi que quād le feu est en la maison, que les poutres fondent, & les tuiles petillent, on n'entend pas ceux qui crient, & donnent des conseils: ainsi quand la conuoitise ardente est allumée, l'homme n'entend pas les raisons, & n'est pas capable de bon conseil. Mais ceste chaleur estant apaisée, le pecheur qui a quelque crainte de Dieu, parle ainsi à soy mesme; Miserable que tu es, sont-ce là les promesses que tu auois faites à Dieu? Est-ce là la recognoissance de tant de bienfaits que tu as receus de ton Dieu? Est-ce ainsi que tu edifies tes prochains? Est-ce là le chemin pour paruenir au royaume des cieux? Apres vne si grieue offense, comment pourrois-tu presenter à Dieu tes prieres, avec la confiance & familiarité ordinaire? Nostre Seigneur Iesus au 15. chap. de S. Iean dit que *quand vne femme enfante elle sent des douleurs: mais apres qu'elle a enfanté, elle ne se souuient plus de l'angoisse. à cause de la soye qu'elle a qu'une personne y est venue au monde.* Ici c'est le contraire: Car on enfante le peché avec plaisir, mais apres qu'on l'a enfanté, les douleurs viennent, pource qu'un enfant monstrueux & fait à l'image du diable est venu au monde: Ce sont là les enfans de Babel, lesquels il faut briser contre la pierre.

Mais il y a des consciences endurecies, qui

apres auoir mal fait s'en glorifient & s'en esioiuent, desquels l'Escripture dit qu'ils pechent à main cleuee. Tel est celuy dont est dit au Pseume 54. qu'il se vante du mal, & se fortifie en sa mauuaitié. Et ceux dont est parlé au 2. chapitre des Prouerbes, qui prennent plaisir à mal faire, & s'egayent au renuersement de leurs voyes. Il y en a qui ne peuvent dormir s'ils n'ont outragé quelqu'un, ou s'ils n'ont assouui leurs desirs impudiques, ou leur appetit de vengeance, & qui se plaisent en leur meschanceté; qui se *benissent eux mesmes, disans, l'auray paix, combien que ie chemine selon que i'ay proposé en mon cœur, afin d'adiouster l'yrrognerie à l'alteration*, comme dit Moyse au 29. du Deuteronomie. Ils se promettent impunité en mal faisant, comme ils auoyent traité accord avec la mort, & auoyent intelligence avec le sepulchre, se tenans assurez que quand le sieu des iugemens de Dieu viendra, il ne les atouchera point, comme parle Esaie au 28. chap.

De telles personnes qui se glorifient du mal nous auons vn exemple és Philistins, qui s'esioiuent de ce qu'ils menoyent l'arche de l'Eternel en triomphe, Et és habitans de la Babylone spirituelle, qui voyans les corps morts des deux fa-
 Apoc. 17. dules tesmoins, que la beste montee de l'abyssme auoit tuez, s'en egayent & s'entr'envoyent des presens. Alors le mal est au comble, quand ce qui reste de bon és meschans, assauoir la honte de mal faire, est perdu & effacé: quand la pieté & bonne conscience est estimee vne sottise, & que c'est vne folie d'estre homme de bien. Sur tout quand on peche par loix, tellement qu'il y a de
 la ver-

la vertu à estre meschant. Ce qui se fait en l'Eglise Romaine, en laquelle le Pape disperse des vœux & des sermens, tellement qu'il y a de la louange à estre parjure : En laquelle les enfans qui se sont iettés en vn monastere contre la volonté de leurs peres & meres, ne leur sont plus suiets, car le Pape les a dispensés d'obeir au commandement de la Loy de Dieu qui dit, *Honore ton pere & ta mere*. A Rome la paillardise est permise, dont arrive que les paillards n'en font point de consciences car ils paillardent par la permission de celui qu'on appelle *Se Sainteté, & chef de l'Eglise universelle*.

Sur cela si vous demandez s'il est possible qu'un homme perde entièrement tout sentiment de la conscience, tellement que quelques crimes qu'il commette sa conscience se taise, & ne luy donne jamais aucun remors, l'Apostre S. Paul nous instruit là dessus: Car en la premiere à Timothee chapitre 4. il parle des méchans qu'il dit *estre conserués en leur propre conscience*: leur conscience estant deuenue insensible, comme vne dent à laquelle on a appliqué le fer chaud pour luy faire perdre le sentiment. Et le même Apostre, Ephes. 4. dit *qu'ayans perdu tout sentiment ils se sont abandonnés à toute dissolution, pour commettre toute souillure à qui fera pis*. L'estat de telles consciences est comme vne lethargie & vn sommeil qui se continue avec le dormir de la mort. Ainsi le punais ne sent point la puanteur de son haleine, & les porcs se veautrans en la fange en trouuent l'odeur agreable. A ce propos les Philosophes disent que les corps pesans n'ont point de pesanteur

quand ils font en leur lieu naturel: ce qu'ils montrent par l'exemple de ceux qui nagent au fonds d'une riuere, lesquels ne sentent pas la pesanteur de l'eau qui est dessus leur teste. il est de mesme du peché, lequel quand il est trouué en nature, les hommes en perdent le sentiment.

A ceste insensibilité sert la coustume, & les vires reignans au monde, en sorte qu'ils sont quasi tournés en loix. Mais rien n'a tant de force à ôster au pecheur le sentiment de son peché & à assopir sa conscience que la prosperité, quand un homme viuant d'une vie profane, void cependant que toutes les affaires luy reussissent & que tout luy succede à souhait: comme si Dieu approuuoit ses actions, ou ne prenoit pas garde à ses dissolutions & rapines, comme il est dit au Pseaume dixième, *Son train prospere en tous temps, ses ingens sont éloignés de devant luy.*

Cependant quelque profond que soit l'assopissement de la conscience des hommes profanes, ce neantmoins il ne dure pas tousiours, si ce n'est en ceux que Dieu accable subitement, sans leur donner loisir de penser à leur conscience. Car quand Dieu frappe vn melchant en sa colere, & le transperce de grieues douleurs, ou quand il est en peril eminent & aux accessoires de la mort, alors se reueille sa conscience endormie; alors il commence à se rememorer sa vie passée, & la douleur arrache aux pecheurs la confession de leurs pechés: ils crient *Mon Dieu!* & ont recours en l'aduersité à celuy qu'ils ont mesprisé en prosperité.

Outre toutes ces sortes de mauuaise conscience,

science, il y en a vne qui est la pire de toutes, à sçauoir la conscience desesperee, qui tremblant sous la frayeur des iugemens de Dieu, desespere de la grace, & n'espere point de pardon. Vn homme qui est en cet estat est desia aux faubourgs des enfers. Ceste angoisse est semblable à la punition que sentent les diables, combien que pour vn temps ils iouissent de quelque liberté. Tel estoit l'estat de Iudas quand il s'estrangla soy-mesme. Il auoit haste de courir aux enfers, & se rendit executeur du iugement de Dieu contre soy-mesme. Telle estoit la condition de Saül, quand apres auoit consulté le diable, il se ietta soy-mesme sur son espee. Tel estoit l'estat d'Achitophel, lequel par ses ruses & conseils se fila à soy-mesme vn li-col pour s'estrangler. Lequel estat nous est representé au sixiesme chap. de l'Apocalypse, où les Rois. & les grands de ce monde, qui en leur vie ont fait la guerre à Dieu, disent aux montagnes, *Tombés sur nous, & nous cachés de deuant la face de celui qui est sur le throsne.* Faut bien dire que c'est vn grand fardeau que le tourment de la conscience, & le iugement que les pecheurs desespérés prononcent contre eux-mêmes, puis qu'ils estiment les montagnes estre legeres en comparaison. Le sang se gele & les cheueux se herissent, quand on pense à l'estat des esprits rebelles & à l'angoisse des consciences desesperées, que Dieu trouble par le regard de sa face allumee, & presse par la pesanteur de sa main. Comme dit l'Apôstre aux Hebreux au 10. chapitre. *C'est chose horrible de tomber entre les mains du Dieu viuant.* Le Pere de misericorde, dont les compassions sont sans

nombre ennens ceux qui le craignent, nous faire la grace d'estre à tousiours ignorans de ces choses, & que nul de nous n'y deuienne sçauant par experience. Que seulement nous en conceuions autant en nos esprits, qu'il suffit pour nous toucher d'une frayeur salutaire, afin de nous detourner du mal, & nous former à la crainte de Dieu. Et qu'au lieu de ceste mauuaise frayeur, il nous donne vne crainte salutaire qui soit coniointe avec la paix de conscience, laquelle nous donne vn goust de son amour, & nous soit vne arthe de la paix & du repos dont les Saints iouissent en son Royaume.

Eff. de la mauuaise conscience.

De tout ce que dessus est aisé de recueillir quels sont les effets de la mauuaise conscience. Le premier effect est la honte, laquelle fait que l'homme se cache & craint d'estre apperceu, comme dit Iesus Christ au troisieme chapitre de S. Iehan, *Quiconque s'adonne à choses meschances hait la lumiera, de peur que ses œuvres ne soient redarguées.* La nuit est propre pour les larrons & pour les adulteres, & pour les faux monoyeurs. De ceste honte vous avez un exemple en Adam, qui apres son peché se cacha entre les arbres du iardin.

Ceci aussi est vn effect de la mauuaise conscience, qu'elle rend l'homme tremblant & craintif. Mesme les choses seures luy sont suspectes. Comme dit Salomon au 28. chap. des Prou. *Tout meschant fuit sans qu'aucun le poursuise, mais le iuste est assuré comme un ieuue lion.* Adam auant qu'il pechast communiquoit familièrement avec Dieu, mais si tost qu'il eut peché, il deuint tremblant & s'en-

& s'enfuit à la voix de Dieu, pressé par sa conscience. De laquelle frayeur Cain a esté heritier, quand apres auoir tué son frere, il deuint vagabond fuyant deuant la face de Dieu.

Ceci aussi est vn effect de la mauuaise conscience, que souuent elle arrache des confessions que les conuictions les plus claires, & les gehennes n'eussent peu arracher. Ainsi les freres de Ioseph prisonniers confessent leur crime sans estre accusés. Et Adonibezek qui auoit coupé les poulces des pieds & des mains à plusieurs Rois, ayant receu le mesme traitement des Israélites disoit, *comme s'ay fait aux autres, ainsi Dieu m'a recompensé.* Iug. 2.7. Apres que l'Empereur Neron eut tué sa propre mere, il n'eut plus de repos, & disoit à ses amis, que les furies infernales armés de torches ardentes le poursuioyent par tout. L'exemple de l'Empereur Maurice est fort remarquable. En vne bataille où son armee fut desfaite, dix mille de ses soldats furent emmenés prisonniers par le Roy ennemi: lequel voulant vser de clemence enuers ces captifs, s'offrit de les renvoyer tous, pourueu que l'Empereur Maurice payast vn escu par teste. Mais cet Empereur auant aimé mieux les laisser tués tous, que de payer ce peu d'argent. Mais peu apres vn capitaine de ses gardes entra en sa chambre, & tua ses enfans en sa presence, auant que de le tués. Dont cet Empereur cria à Dieu, *O Seigneur, tes iugemens sans iustes,* confessant l'auoir bien merité. On lit d'vn citoyen de Siracuse nommé Bessus, qu'ayant tué son pere il ne pouuoit dormir: & qu'au matin il commanda à ses seruiteurs de tués tous les passe-

reaux qui nichoyent en la muraille de sa maison, disant, ces méchans animaux par leur cri importun m'accusent d'auoir tué mon pere : Sur laquelle confession estant apprehendé par la justice il fut executé. Tout ainsi qu'il est souuent aduenu que des criminels estendus sur la rouë ont demandé à boire, disans que la soif les tourmentoit plus que la rupture de leurs bras & de leurs iambes : ainsi les méchans parmi les tourmens corporels, sentent vn autre tourment plus grand, à scauoir celui de la conscience. C'est ce ver qui ne meurt point, & ce feu qui ne s'esteint point, dont parle Esaye au dernier chapitre.

Telle est, mes freres, la nature, telles les especes, tels les effectz de la mauuaise conscience. Mais entre la bonne & la mauuaise conscience, il y a quelques especes de conscience qui voirement ne sont pas bonnes, & toutesfois nous ne voudrions les mettre au rang des mauuaises. On les appelle consciences infirmes, ou scrupuleuses, ou douteuses. Nous appellons consciences infirmes, celles dont parle S. Paul au 14. chapitre aux Romains disant, *L'un croit qu'il peut manger de toutes choses, l'autre qui est infirme mange des herbes.* Où est grandement considerable qu'il appelle l'abstinence de chair, par laquelle on se reduit aux herbes, vne infirmité & foiblesse : au lieu qu'en ce temps où nous sommes, on appelle cela vn mérite & vne œuvre de supererogation. A ces consciences infirmes l'Apostre veut que ceux qui sont forts & mieux instruits s'accomodent pour vn temps, de peur de les scandalizer. Car la prudence Chrétienne s'abstient quelquefois des

des choses permises. Elle se sert avec charité & discretion de la liberté que Iesus Christ nous a acquise. *Toutes choses nous sont licites, mais toutes ne sont pas expedientes.* Mais quand on a affaire à ^{1. Cor. 10.23} personnes opiniastres, & qui voudroient nous assuettir à leur volonté, Sainct Paul au chapitre cinquiesme aux Galates nous dit, *Tenez vous fermes en la liberté de laquelle Christ nous a affranchis, & ne soyez point reueus du ioug de seruitude.*

Il ya aussi des personnes scrupuleuses, qui font conscience de choses de néant. Vn superstitieux sent sa conscience troublee, si en entamant vn pain il a oublié de faire le signe de la croix, s'il a mangé vn œuf, ou pris vn bouillon de chair en Carême. Si en disant sa patenostre il s'est detraqué au nombre des grains du chapelet. Car en ce cas il estime que tout le merite de l'oraison est perdu. Ordinairement telles personnes glosent sur tout, & font des mauvais augures sur tout: Si la saliere s'est renuersee sur la table: Si ils ont chopé au seuil de leur porte: Si le premier qu'ils rencontrent en sortant du logis est vn More ou vn boiteux, cela leur est vn presage de quelque malheur. A ces scrupules & inquietudes sont suiets principalement les melancholiques, & les craintifs, & les femmes plus que les hommes.

Se trouvent aussi des consciences douteuses, & qui sont en branle entre deux opinions contraires. Comme il y en a qui doutent s'il est loisible de manger de la chair en Carême, & demandent conseil là dessus. L'Apostre au 14. ch. aux Romains

veut que l'homme qui doute s'arrester, & s'instruise deuant que de faire vne chose de laquelle il doute si Dieu la permet ou ne la permet pas. Car (dit-il) *tous ce qui se fait sans foy est peché*, c'est à dire ce qui se fait sans sçauoir si Dieu approuue ceste action, & si elle est conforme à sa parole. Car mesme en la société humaine cestui là est vn mauvais ami, qui fait vne chose laquelle il ne sçait pas si elle sera profitable ou nuisible à son ami. Et quand mesme il aduiendroit que ceste action profitast à son ami, si est-ce qu'il s'est mis en danger de luy nuire, & faire choses qui luy déplaisent.

Mais il y en a qui doutent exprés, & taschent à ignorer ce que Dieu leur enseigne clairement en sa parole. Pour exemple, il y a parmi nous des peintres, sculpteurs, & orfevres, qui demandent s'il leur est loisible de faire des images pour mettre sur les autels, & des calices pour le seruire de la Messe. Ils disent, C'est vn moyen de gagner nostre vie, & si nous n'en faisons, d'autres aussi bien en feront. Ils ont oublié la Loy de Dieu, qui dit, *Tu ne feras image taillee*, & qui defend toutes images en matiere de religion. Est bon de gagner la vie, mais il faut que ce soit par bons moyens. D'autres voirement en feront, mais il vaut mieux pour ton bien que d'autres pechent que toy. Je n'estime pas qu'Aaron ait adoré le veau d'or, autrement Dieu ne l'eust pas supporté, ce neantmoins il a esté grieuement repris par Moysé pour l'auoir fait fonder. Les fideles Israélites eussent-ils voulu faire des images de Baal ou de Molech pour les peuples idolatres, veu qu'aucontraire, commandement leur estoit fait de briser ces images?

ges? Celui qui en temps de guerre fournit des armes aux ennemis de son Roy est criminel & est tenu pour ennemi; & celui qui fournit aux idolâtres les moyens & outils pour offenser Dieu, seroit-il estimé innocent? En quelle conscience pourriez-vous en priant Dieu eleuer à Dieu vos mains ouvrieres d'images, pour violer son commandement? Sans doute nos aduersaires estimeront avec raison que nous approuuons leurs actions, puis que nous leur en fournissons les moyens. Soyons ialoux de l'honneur de Dieu, abstenons nous de toute apparence de mal, ne communiquons point aux œures infructueuses de tenebres.

Ayans parlé du mal, & proposé les especes & les effets de la mauuaise conscience, reste que nous vous parlions des remedes. Des remedes, les vns sont trompeurs, & qui empirent le mal au lieu de l'allegier: les autres sont bons & salutaires.

Les profanes qui sont plongés en leurs vices par vne longue lethargie profonde, afin de tenir leurs consciences à repos, se seruent de divertissemens au lieu de remedes. Ils ne pensent à Dieu que le moins qu'ils peuvent, & n'entrent point en l'examen de leurs consciences. Les voluptez les chatouillent, l'yurongnerie les endort, la multitude d'affaires les estourdit, tellement qu'ils n'ont point le loisir de penser à Dieu. L'ardeur insatiable à amasser des richesses emporte tout leur travail & toutes leurs pensees. Tout ainsi que parmi vn bruit d'harquebuzades on n'entend pas ceux qui parlent, ainsi parmi le cabut & le tracas

du monde, les mondains n'entendent pas les aduertissemens salutaires. Satan berce les hommes d'aïse, ou les estourdit d'affaires, iusqu'à ce qu'ils soyent subitement accablés du iugement de Dieu. Ce remede est pernicieux. Vne playe ne se guerit pas en ne la pensant pas, ains elle s'enflamme d'auantage.

Les Payens & les Iuifs mal instruits se seruoient d'vn autre remede: par des lauemens corporels ils cuidoyent nettoier les souilleures de l'ame, & effacer leurs pechés deuant Dieu. Et les superstitieux de ce temps ensuiuent leur exemple se seruans d'asperision d'eau benite pour se purifier; par vn signe de croix sur la bouche ils ferment l'entree au diable, lequel n'entre pas par la bouche, mais par les yeux & par les oreilles. Pilate prenoit bien mal ses meïures, quand apres auoir condamné Iesus Christ iniustement, lequel il auoit déclaré innocent, il se laua les mains en presence du peuple, disant, *ie suis ennocent du sang de ce iuste, vous y auiserez.* Mais Dieu par son Prophete Ieremie au 2. chap. declare que les lauemens corporels n'effacent point les souillures spirituelles, disant, *Quand tu te lauerois de nitre, & prendrois tant & plus de saouen, encore demeureroit ton iniquité marquée deuant moy, dit le Seigneur Eternel.*

Les superstitieux se seruent d'vn autre moyen pour mettre leur conscience à repos, & en eloigner les doutes. Ne voulans prendre la peine de s'instruire de la doctrine de salut par la parole de Dieu, ils disent qu'ils croyent leur Eglise, & s'en remettent à ceux qui conduisent l'Eglise, c'est à dire au Pape qui est iuge souuerain & infallible

des

des matieres de la foy, comme ils estiment. Mais ils presuppofent fans preuue que leur Eglise n'erre point, & la croyent fans ſçauoir ce qu'elle croit, & fans s'enquerir de ce qu'elle doit croire. Car comment le pourroyent-ils cognoître, veu que la parole de Dieu leur est vn liure clos, & du tout incogneu, auquel seul se trouuent les reigles pour cognoître la verité? Peut-on nier que l'Eglise ne soit ſuiette à la parole de Dieu? Ceste Eglise n'est-elle pas composee d'hommes? mais en l'Eſcriture c'est Dieu qui parle & donne des loix à l'Eglise: Lesquelles loix ſont cachees aux peuples, lesquels par ignorance volontaire ſuiuent la couſtume & la foule, & tirent au plus eſpais, croyans à tout hazard & ſans ſçauoir ce qu'ils croyent. Ceux là s'abusent qui pensent qu'au iour du iugement ils ſeront à couuert en diſant, i'ay creu l'Eglise: car pour diſcerner ſi ceste Eglise n'erre point, il falloit aprendre ce que Dieu a commandé.

Les remedes qui ſuiuent ne valent pas mieux. En l'Eglise Romaine on voit des perſonnes qui pour ſatisfaire à Dieu & mettre leur conſcience à repos ſe fouëtrent eux-mesmes, ou portent vn cordon ſous la chemiſe, ou vont en pelerinage à certaines reliques. Ou portent quelques agneaux de cire blanche pendus au col, ou quelque copeau de bois vermolu, qu'on dit eſtre de la vraye croix. Il y en a qui en mourant ſe font affubler du froc de S. François, lequel on dit valoit vn ſecond Bapteſme.

Que ſi quelcun n'eſt pas en humeur de fouëtter ſoy-mesme, ou de iuſner long temps, le moyen

N

ordinaite en tel cas est de trouuer quelcun qui se fouërte pour luy, & iusne & face penitence en sa place. Et se persuadent que quand vn autre a iusné pour eux, Dieu est suffisamment payé, & a de quoy se contenter. Et le Pape par ses indulgences distribue les satisfactions superabondantes des Saincts & des moines, pour le payement des pechés d'autruy. Car ils ne sçauent pas que l'Apostre S. Paul au 5. chap. aux Galates dit que *chacun portera son propre fardeau*: non donc le fardeau d'autruy: & ce qu'il dit au 2. chapitre aux Romains, *Dieu rendra à chacun selon ses œuures*, non donc selon les œuures d'autruy. Et en la 2. aux Corinth. chap. 5. *Il nous faut tous comparoistre deuant le siege iudicial de Christ, afin que chacun remporte en son corps selon qu'il a fait, ou bien ou mal. Car nul ne peut racheter son frere ni payer à Dieu sa rançon*, comme il est dit au Pleaume quarante neuuiesme. Tout ainsi que la société & communauté entre les bourgeois d'une ville ne va pas iusqu'à faire que l'un mange ou dorme pour l'autre, ainsi la communion des Saincts dont est parlé au Symbole ne va pas iusqu'à seruir Dieu en la place d'un autre, & à faire penitence & des bonnes œuures pour son voisin. Dieu ne veut pas estre serui par procureur.

Mais le pire remede de tous par lequel les ignorans euident mettre à repos leurs consciences, est de verser tous leurs pechés és oreilles d'un prestre; pour receuoir de luy la remission de leurs pechés: c'est ce qu'on appelle *absolution*. Ils peuvent pecher assurement, puis qu'ils sont assurez que le prestre leur donnera la remission de leurs pechez.

pechez. Ils croyent qu'au iour du iugement, quand Dieu representera à vn homme ses crimes, luy disant, tu as esté vn paillard, vn larron, vn blasphémateur, ils pourront respondre à Dieu, *il est vray, Seigneur, mais i'en suis quitte. Car ie m'en suis confessé à mon Curé, lequel m'en a donné l'absolution.* Lequel Curé alors sera assez empesché à respondre de ses propres pechés. Voire ie dis que le principal peché dont ce Curé aura alors à respondre, sera cet attentat, & ce crime de leze maiesté diuine de s'estre eleué par dessus Dieu, & d'auoir voulu estre iuge en la cause de Dieu. Car il y a vne espeece de querelle & de procez entre Dieu & l'homme, auquel procez Dieu est la partie offensée. Pour iuger ce procez le prestre s'asseoit & prononce en iuge vne sentence d'absolution, & pardonne les pechez commis contre Dieu, sans scauoir si Dieu les pardonne. Si on dit là dessus que le prestre ne donne point l'absolution qu'à condition que le pecheur ait vne serieuse repentance, ie respons que de là il s'ensuit que le prestre n'est point iuge : car iamais iugement ne se rend sous vn Si, & avec incertitude. Voire ie dis que si le pecheur a vne serieuse repentance, Dieu luy a pardonné son peché deuant que le prestre luy prononce le iugement d'absolution. Sur tout est considerable que le prestre ne sçait pas les arrests de l'election & reprobation eternelle. Car si le prestre pardonne les pechés à vn repproué, Dieu changera-il ses arrests pour s'accommoder au iugement du prestre? Pourtant quand les Pharisiens offensés de ce que Iesus Christ pardonnoit les pechés à *Luc. 5.* vn paralitique, disoyent, *Qui est cestuy-ci qui pro. 21.*

*non ce blasphemés? qui est ce qui peut pardonner les péché sinon un seul Dieu? Iesus Christ ne le reprend pas d'auoir cette opinion, mais à l'instant par vn miracle excellent deploye sa vertu diuine, pour monstrier qu'il a uoit la puissance de pardonner les pechés. C'est Dieu que nous auons offensé, c'est donc à lui de nous pardonner. Dieu seul cognoist les cœurs & est iuge des pensées. Dieu seul a les ames en sa puissance, & lui seul a la puissance de les punir de punitions conuenables à la nature du peché. C'est à Dieu seul auquel en l'Oraison Dominicale nous disons, *pardonne nous nos offenses*: Si on peut tenir ce langage au prestre, on lui peut aussi dire, *Donne nous nostre pain quotidien, & ne nous indui point en tentation.**

Vous voyez, mes freres, en quel miserable estat sont reduites les consciences du pouvre peuple ignorant, puis que pour mettre les consciences des pecheurs à repos, on leur baille des remedes pires que les pechés, & des poisons pour des medecines.

C'est donc à nous de chercher les meilleurs remedes, & n'y en peut auoir d'autres, que ceux que la parole de Dieu nous fournit.

Pour donc auoir vne conscience paisible, il faut auoir vne vie innocente, & cheminer avec rondeur & integrité, & estre honeste, sobre, droiturier en sa conuersation; & auoir tousiours la crainte de Dieu deuant ses yeux. Car pendant que vous viurez desordonnément, vous pourrez bien pour vn temps iouir d'vn repos trompeur, & vous esiouir pour vn temps d'vne gayeré insolente, tel qu'est l'egayement des bestes qui bondissent

en

en vne prairie vn iour auparauant qu'on les mène à la boucherie. Mais cet assopissement se reueillera és grandes afflictions, & principalement és approches de la mort, & se tournera en frayeur & angouisse, lors qu'il sera bien tard de penser à amender sa vie. Il est trop tard de commencer à penser à bien viure quand il faut mourir. C'est conter ses raisons sur l'eschelle que de vouloir trouuer des excuses lors qu'on est sur le point de comparoistre deuant le siege iudicial de Dieu.

Mais la vie d'un homme craignant Dieu est douce & plaisante. Car sa conscience ne le tourmente point : pource qu'il aime Dieu, il prend plaisir à le seruir & glorifier. Il descharge ses soucis sur son Dieu avec plaisir & familiarité. Il prend vn grand plaisir à parler à son Dieu. Car il dit en soy-mesme, n'est-ce pas vn grand honneur que le Dieu Souuerain me fait, à moy qui suis vne pouvre creature infirme & pecheresse, de vouloir que ie parle à luy, & de me promettre d'auoir mes prieres pour agreables? Avec plaisir & repos d'esprit il remet tous ses soucis sur la prouidence de Dieu, qui est son pere. Il prend vn grand plaisir à donner l'aumosne, car en ce faisant il imite les actions de Dieu qui donne tousiours & ne reçoit iamais. Il preste à vsure à Dieu, il amasse vn tresor au ciel. Ce luy est vn exercice plaisant & honorable que de louer & glorifier Dieu, car en ce faisant il se rend compagnon des Anges & des esprits bien-heureux, desquels l'occupation continue est de glorifier Dieu. Celuy est vn singulier contentement de defendre la cause de Dieu. Car il dit, Dieu est mon pere, & i'ay interest à son

honneur. La vie de l'homme craignant Dieu est douce mesme parmi les afflictions: pource que les actions sont franches & non contraires, il n'a point la peine de se contrefaire, & de iouër en mesme temps plusieurs personages, comme font les hypocrites. Il a la paix avec soi-mesme, pource qu'il a la paix avec Dieu.

Que si la vie est douce, la mort l'est encore plus: car il attend avec vn esprit paisible l'accomplissement des promesses de Dieu, & tressaut de ioye en attendant son salut. Ayant eu Dieu pour conducteur de sa vie, il l'a aussi pour remunerateur de son innocence en la mort. Il se void estre près du bout de la carriere, pour estre desormais exempt de peché, & n'estre plus suiet à ouir le nom de Dieu blasphemé, & voir la verité opprimee. Il attend la prononciation de ces paroles tant douces & consolatoires, *Entre bon seruiteur & fidele en la ioye de ton Seigneur.*

Mat. 25.

Mais cela ne suffit pas pour auoir la conscience à repos. Car quelque innocence & pureté de conscience qu'un homme ait eu en sa vie, cela ne suffira pas pour le soutenir en la mort, pource qu'il y a beaucoup d'imperfection au meilleur de nous tous. Pourtant il faut que la foy en Iesus Christ vienne au secours, lequel a fait nostre paix enuers Dieu, & offert à Dieu son pere vne pleine & entiere satisfactiõ pour nos pechez. C'est pourquoy S. Paul en la premiere à Timothee chap. 1. ioint la foy avec la bonne conscience, disant, que *la fin du commandement est charité d'un cœur pur & d'une bonne conscience & d'une foy non feinte.* C'est là l'asyle des criminels, c'est vn lieu à coupper pour les con-

consciences oppressees. Tout ainsi que sous la Loy de Moÿse, les criminels empoignans les cornes de l'autel estoÿent à sauueté, ainsi les consciences chargees de pechez trouuent en la redemption & intercession du Seigneur Iesus vn refuge assure. Sur laquelle le fidele appuyé demeurera debout parmi les ruines du monde. Car Satan n'a point de puissance sur ceux que le Pere a donnés à son Fils; nul ne les arrachera de sa main. Sa iustice surpasse tous nos pechez, & son intercession a plus d'efficace, que les reproches de la conscience, & les accusations du diable. Qui plus est on peut dire sans mentir, que ceux qui adherent à Iesus Christ par vne vraye foy, ont la conscience entierement pure & sans peché, puis que Iesus Christ s'est chargé de leurs pechez & les a fait estre siens, afin que sa iustice soit nostre. C'est là la iustice en laquelle S. Paul se promet de comparoistre deuant le siege iudicial de Dieu. *Afin* (lit Philip^s il) *que ie sois trouué en Iesus Christ, ayant non point* 3.9. *ma iustice qui est de la Loy, mais celle qui est par la foy de Christ, a scauoir la iustice qui est de Dieu par la foy.* Par ce moyen estans couuerts de la iustice de Iesus Christ, comme de la robbe de nostre frere aîné, de laquelle la bonne odeur est commel'odeur du champ que l'Eternel a benit, nous obtiendrons la benediction de nostre Pere celeste & serons faits participans de son Royaume. A luy Pere, Fils, & S. Esprit, soit honneur & gloire és siècles des siècles. Ainsi soit-il